

## Séance du conseil municipal du 14 juin 2016

**PRÉSENTS** : TORCK Chantal • BELTRAMELLI Didier • BORDE Aline • CAMUS Jacky • COLSON Sylvie • COURTOIS Michel • DUPERRIER Bernard • MONNOT Bruno • PATENAT Sophie • QUINARD Jacky • ROUSSEY Pascal • RYON Florence • PONSOT Danièle • GUILLAUMONT Jeannine • BOSCH Jean • VILMONT Françoise

**ABSENTS EXCUSÉS** : FERRAROLI Noémie (pouvoir à TORCK Chantal) • JENOUDET Sandra (pouvoir à COLSON Sylvie) • JANET Alain (pouvoir à PONSOT Danièle)

**SECRÉTAIRE** : PATENAT Sophie

### COMPTE RENDU

#### 1- REFECTION DES SEPULTURES DES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE ET COLUMBARIUM :

- Le devis de la Sté ANDRIQUE pour un montant de 5500 € T.T.C. est retenu. Mme le Maire se renseigne sur la qualité du granit et sur la garantie.

Voté à l'unanimité.

- Le columbarium : dossier ajourné car le devis ne correspond pas à notre demande (20 places).

#### 2- RESTAURATION DU CADRE DU TABLEAU DE SAINT-MAURICE :

- Ajourné : manque le devis du cadre.

#### 3- MODIFICATION PERIMETRE DE PROTECTION AUTOUR DE L'EGLISE SAINT-MAURICE :

Le conseil municipal donne son accord sur la proposition de modification du périmètre de protection autour de l'Eglise Saint-Maurice.

Voté à l'unanimité.

#### 4- FRAIS DE SCOLARITE DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE DE LA CLASSE ULIS DE PETIT-NOIR :

Participation des frais scolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015/2016 concernant 3 élèves (résidant à Chaussin) de la classe ULIS à Petit-Noir, pour un montant de 370,53 €.

Voté à l'unanimité.

#### 5- REGLEMENT TAP :

Les frais des Temps d'Activités Périscolaires pour l'année 2015 s'élèvent à 26 588.45 €.

Voté à l'unanimité.

#### 6- REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ERDF :

La redevance d'occupation du domaine public communal par les réseaux de transport et de distribution d'électricité pour l'année 2016 et pour les communes dont la population totale est inférieure ou égale à 2000 habitants, est de 197 €.

Voté à l'unanimité.

#### 7- SUBVENTIONS COMMUNALES :

- CAC FOOT : 1700 €
  - MACADAM 39 : 50 €
  - VIS TA FORME : 50 €
  - HANDBALL : 3000 €
  - ECURIES DE VAL D'ORAIN : 500 €
  - CHAUSS'PIED : 500 € + participation au vin d'honneur
- Voté à l'unanimité.

- ADMR
  - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CHAUSSIN
- Ajourné pour demande de complément.

- ECOLE MATERNELLE
- Demande annulée, l'APE prend en charge la totalité de la subvention.

#### 8- OPERATIONS D'ORDRE :

Le conseil municipal fixe les durées d'amortissement à 5 ans, pour les travaux de création et d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable (rue Henri Gagneur et rue du Stade) et d'effacement de la 3<sup>ème</sup> tranche route d'Asnans, et les écritures d'ordre s'y rapportant.

Voté à l'unanimité.

#### 9- RENOUVELLEMENT BAIL ACCA :

Le conseil municipal renouvelle pour une durée de 3 ans, le bail de location amiable du droit de chasse sur Chaussin, pour un montant de 61 €.

Voté à l'unanimité.

#### 10- DEVIS CHEMIN AF DE GATEY :

L'association foncière de Gatey nous adresse un devis de 1670 € pour le raclage, le reprofilage et le compactage au niveau des trous sur les chemins.

La municipalité de Chaussin estime que ce n'est pas à elle d'entretenir les chemins d'une association foncière, du fait que nous payons une taxe foncière de 624 € à la commune de Gatey.

Voté à l'unanimité contre l'acceptation de ce devis.

#### 11- DEVIS ECLAIRAGE SECURITE GYMNASSE :

Devis de l'entreprise MELINE d'un montant de 3696.86 €. T.T.C.

Voté à l'unanimité.

#### 12- SUPPRESSION DE LA TAXE AMENAGEMENT SUR ABRI DE JARDIN :

Le conseil décide d'exonérer, en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, totalement, les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Voté à l'unanimité.

#### 13- BAIL LOCATION DU LOGEMENT AU DESSUS ANCIENNE JUSTICE DE PAIX :

Le conseil décide de louer le logement 2 Place du 11 Novembre 1918, pour un loyer de 300 € (charge d'eau comprise).

Vote : 18 voix pour et 1 abstention.

#### 14- BÂTIMENTS :

- Accès PMR Gendarmerie :

Création d'une rampe : devis Ent. ORTELLI pour un montant de 10 588.20 € T.T.C.

Main courante : devis Ent. LAGALICE pour un montant de 5 184 € T.T.C.

Voté à l'unanimité.

- Porte extérieure salle verrière :

Devis Ent. LAPORTE pour un montant de 3 416.92 € T.T.C.

Voté à l'unanimité.

- WC handicapé Salle des Fêtes :

Ent. DESCHAMPS Alexandre : Chauffage, sanitaire pour un montant de : 1 413.66 € T.T.C.

Ent COYER Clément : Electricité pour un montant de : 1 266.00 € T.T.C.

Ent. BOICHOT Nicolas : Cloison pour un montant de : 2 052.36 € T.T.C.

Ent. MARTIN Emmanuel : Faïence pour un montant de : 1 021.80 € T.T.C.

TOTAL DES TRAVAUX

5 753.82 € T.T.C.

Voté à l'unanimité.

#### 15- VOIRIE :

- Nettoyage du puits perdu Faubourg de la Villeneuve :

Ent. TP BORNIER de Pleure pour un montant de : 1 104.00 € T.T.C.

Voté à l'unanimité.

- Place de retournement du parking poids lourds :

Ent. TP BORNIER de Pleure pour un montant de 1 896.00 € T.T.C.

Ajourné, le conseil municipal décide de solliciter la Plaine Jurassienne pour une aide financière.

- Chemin piéton route de Longwy à proximité de l'école de Musique :  
Ent. TP BORNIER de Pleure pour un montant de 7 565.76 € T.T.C.  
Voté à l'unanimité.
- Stationnement interdit du côté pair rue de la Libération à compter du 12 mai 2016.
- Rue du Docteur Briot : circulation interdite aux Poids Lourds en transit.
- Parking du centre : avant-projet SIDEC :  
Sur un projet de 19 096.53 €, reste à la charge de la commune pour l'extension basse tension (pour l'installation future d'une borne de recharge pour véhicules électriques) : 3 134.63 € T.T.C. et pour l'extension éclairage public avec fournitures des deux candélabres à leds : 9 235.86 €.T.T.C.  
15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

#### 16- QUESTIONS DIVERSES :

- Remerciements Banque Alimentaire pour la subvention.
- Lecture de la lettre d'un administré et de la réponse à celle-ci de la Commune de Chaussin. Il informe Mme le Maire avoir écrit un 2<sup>ème</sup> courrier à M. le Préfet concernant les nuisances du Ball-Trap de Chaussin.
- Maisons seniors : Mme le Maire va demander à la communauté de communes si la cote de référence de la hauteur des seuils de porte des résidences seniors est bien conforme au plan.
- Madame le maire va demander au Président du Syndicat Doubs-Loue de venir nous expliquer la réglementation pour les digues lors d'un prochain conseil municipal. Mme le Maire rappelle qu'il a été posé des sacs lors des crues de 1983 et 1999, et que les digues sont entretenues par petits travaux et fauchage et sont vérifiées régulièrement.
- Route de Gatey : suite aux fortes pluies, le fossé s'est creusé dangereusement. Une signalisation a été mise en place. Des devis sont demandés aux entreprises Maréchal de Peseux et TP Bornier de Pleure.
- Déchèterie : les travaux de la déchèterie sont en cours (mur monté). Une plateforme en béton a été créée pour la pose des bennes à verres, les bennes à papier et à vêtements seront installées à côté.

**Clôture de séance : 22H00**

Le Maire  
Chantal TORCK